

~~MINISTÈRE~~
~~DES~~
~~AFFAIRES CULTURELLES~~
~~SECRETARIAT DE LA CULTURE~~
~~MINISTÈRE DE LA CULTURE~~
~~ET DE L'ENVIRONNEMENT~~

ST GEORGES HOTEL
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Château

ARRÊTÉ

~~MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES~~
~~LE MINISTRE DES AFFAIRES CULTURELLES~~

COPIE POUR INFORMATION ET EXÉCUTION
A M. BOURGUEINOW CONSERVATEUR RÉGIONAL
DES BATIMENTS DE FRANCE

Le Ministre de la Culture
et de l'Environnement

VU la loi du 31 décembre 1913 sur les Monuments Historiques,
et notamment l'article 2, modifiée et complétée par les lois des
23 juillet 1927, 27 août 1941, 25 février 1943, 24 mai 1951, 30 décembre
1956 et le décret du 19 avril 1961,

La Commission Supérieure des Monuments Historiques entendue

ARRÊTÉ

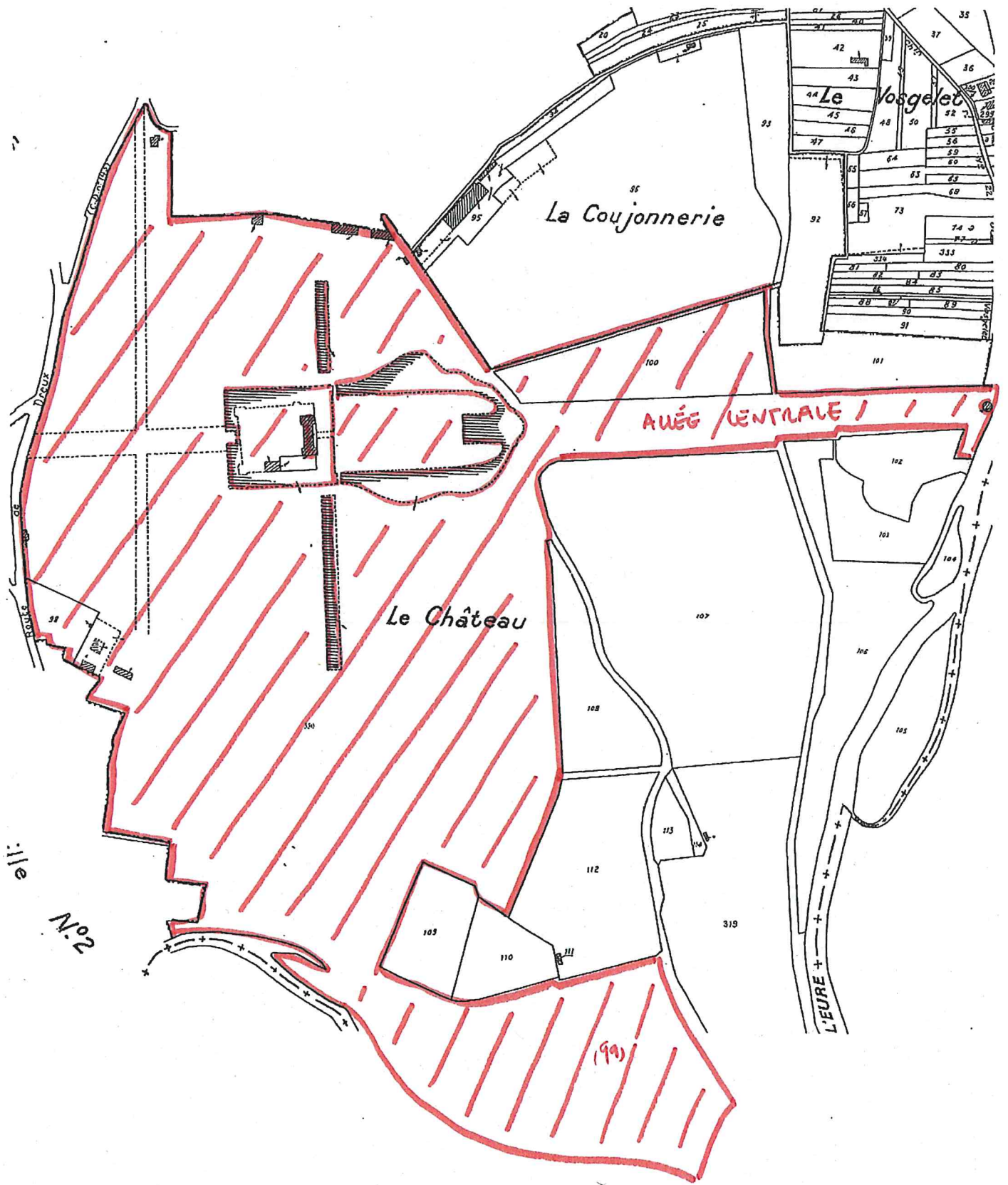
Article 1er : Sont inscrites sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments
Historiques les parties suivantes du château de SAINT-GEORGES-MOTEL
(Bure) :

- les façades et les toitures du château,
- les caves et les miroirs d'eau,
- le parc ordonnancé, y compris l'allée centrale,

figurant au cadastre, section B, sous les numéros 97 d'une contenance
de 24 a 60 ca, 98 d'une contenance de 33 a 70 ca, 99 d'une contenance de
39 ha 29 a 55 ca et 100 d'une contenance de 1 ha 78 a 45 ca

Cette société en est propriétaire par acte passé antérieurement
au 1er janvier 1956.

.../...



ille
N.º 2

La Coujonnerie

Le Vosgelet

Le Château

AVÉE CENTRALE

L'EURE

199